



« Eurodistrict : Spiel & Parle »

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau cherche des animateurs et animatrices linguistiques pour l'année scolaire 2024/2025 dans le cadre de son projet éducatif franco-allemand « Spiel & Parle »

Description du projet

Afin d'encourager l'apprentissage des langues dans l'Eurodistrict dès le plus jeune âge et de le généraliser de part et d'autre du Rhin, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a mis en place en 2021 le projet éducatif « Spiel & Parle », qui permet aux enfants d'école primaire d'apprendre la langue du voisin de manière ludique et sur la base du volontariat.

Le concept – un premier contact avec la langue dès le plus jeune âge

Les animateurs et animatrices linguistiques français ou allemands organisent des sessions dans le cadre de l'accueil extrascolaire ou de l'accueil du soir. A l'aide de jeux, de chansons et de littérature, les enfants allemands acquièrent ainsi un premier vocabulaire en français et les enfants français un premier vocabulaire en allemand. L'approche très ludique stimule non seulement la compréhension orale, mais aussi la curiosité interculturelle des enfants. Le public cible sont les enfants scolarisés à l'école primaire âgés de 6 à 11 ans (du CP au CM2 en France). De plus, afin de permettre la rencontre des enfants français et allemands, trois excursions transfrontalières seront organisées durant l'année.

Le rôle de l'animatrice ou l'animateur linguistique « Spiel & Parle »

L'animateur ou animatrice organise les sessions autour de jeux, musique, activités sportives et ateliers thématiques afin de donner aux enfants l'envie d'apprendre la langue du voisin. Il ou elle propose des activités variées dans un contexte détendu afin que les enfants français se sentent à l'aise de pratiquer l'allemand.

Ces sessions mettent l'accent sur le jeu et la communication orale et ne remplacent pas les cours prodigués à l'école. Il n'y a pas de programme scolaire à suivre, l'animateur ou animatrice est libre d'adapter le contenu des sessions en fonction du niveau du groupe, du nombre d'enfants dans le groupe, etc. Il y a un minimum de 6 enfants et un maximum de 12 enfants dans chaque groupe.

De plus, il est demandé à l'animateur ou l'animatrice linguistique d'accompagner les groupes d'enfants à au moins une rencontre transfrontalière d'une demi-journée qui auront lieu

pendant l'année scolaire et qui seront organisées par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Ces rencontres auront lieu le samedi.

D'autre part, afin de créer une dynamique de groupe entre les animateurs et animatrices de « Spiel & Parle », une coordinatrice pédagogique les accompagne tout au long de l'année pour la préparation et le suivi des sessions. Ainsi, l'Eurodistrict organisera 4 réunions pédagogiques pendant l'année. Il est recommandé aux animateurs et animatrices d'y participer. Elles se tiendront dans les locaux de l'Eurodistrict à Kehl ou en distanciel en semaine.

Les compétences requises pour l'animateur ou animatrice linguistique (donnant des cours d'allemand)

- Avoir les compétences, diplômes et autorisations requis pour travailler avec des enfants
- Avoir un bon niveau en allemand (pas de diplôme requis mais a minima un niveau B2 du CECR)
- Savoir organiser des animations et activités diversifiées en allemand
- Savoir s'adapter à divers groupes d'enfants (niveau de langue, nombre d'enfants, etc.)
- Savoir véhiculer un intérêt pour la langue et la culture du voisin

Les missions de l'animateur ou animatrice linguistique

- Donner 30 sessions linguistiques d'une heure dans les structures participant au projet « Spiel & Parle ». Ces sessions ont lieu en semaine après l'école ou bien le mercredi en journée, hors vacances scolaires. Un animateur ou une animatrice peut enseigner à plusieurs groupes d'enfants dans la même structure ou dans plusieurs structures participant au projet.
- Se rendre disponible pour participer à au moins une des 3 rencontres transfrontalières par an (une demi-journée le samedi hors vacances scolaires) afin d'accompagner les enfants français et allemands participant au programme. Les dates de ces sorties seront données avant les vacances d'été 2024.
- Se rendre disponible pour participer à au moins une des 4 réunions pédagogiques par an organisées par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Ces réunions ont lieu à Kehl ou en distanciel.
- Être en contact régulier avec le personnel référent de la structure dans laquelle l'animateur ou l'animatrice fait la session linguistique.

Les modalités financières

L'Eurodistrict verse les forfaits pour les animateurs directement à la structure participante.

- L'Eurodistrict financera 22,50 € par animateur par session linguistique. La partie des honoraires qui n'est pas couverte par l'Eurodistrict sera couverte par la structure participante.
- L'Eurodistrict prendra en charge un forfait de 90 € pour une demi-journée par animateur ou animatrice linguistique pour l'accompagnement des groupes lors des rencontres transfrontalières.
- L'Eurodistrict prendra en charge un forfait de 60 € par rencontre pédagogique participée (2 heures) et couvrira les éventuels frais de déplacement à hauteur de 30 € maximum par animateur ou animatrice linguistique et par réunion.

Les animateurs et animatrices « Spiel & Parle » signent un contrat directement avec les structures participantes. Les modalités financières et de recrutement seront vues par les candidats directement avec les structures. Il ne s'agit pas d'un poste à l'Eurodistrict.

Interlocuteurs & Renseignement

Les personnes qui souhaitent donner des sessions linguistiques en langue allemande aux enfants français pour l'année scolaire 2024/2025 peuvent contacter la responsable du projet à l'Eurodistrict, Mme Kristell Bars (kristell.bars@eurodistrict.eu) qui les mettra en contact avec les structures participantes à « Spiel & Parle ».